

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MARS 2021**

Délibération : **2021-03-146**
 OBJET : **CREATION / SUPPRESSION DE POSTES AU TABLEAU
DES EFFECTIFS**
 Nomenclature : 4.1.1

<p>En exercice : 29 Présents : 27 Pouvoirs : 2 Absents : 0 Votants : 29 Délibération comportant : Annexe :</p>	<p>Le quinze mars deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le cinq mars deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.</p> <p>Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES</p>
---	--

Les membres ayant donné un pouvoir :
 Catherine RENAudeau donne pouvoir à Mickaël MENDES, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Marie-Thérèse BERAGNE.

Rapporteur : Alain ROYER

1. Vu la réorganisation de la Direction Famille, Enfance, Solidarités, et le besoin exprimé en matière de petite enfance pour aider la responsable du relais d'assistantes maternelles et pour gérer le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP),
 Il convient de créer un poste d'éducateur territorial de jeunes enfants à temps non complet à compter du 22 mars 2021 :

CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière sociale <ul style="list-style-type: none"> • Educateur territorial de jeunes enfants 	1 poste à temps non complet – 21 heures par semaine	22 mars 2021

2. Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 mars 2019 créant un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet,
 Vu le départ d'un agent des espaces verts et son remplacement au 1^{er} grade du cadre d'emploi,

Il est proposé la modification suivante au tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2021 :

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière technique • Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet	Filière technique • Adjoint technique	1 poste à temps complet	1 ^{er} avril 2021

3. Vu la délibération du Conseil municipal en date du 29 juin 2020 créant un poste d'adjoint administratif à temps complet,

Vu le départ d'un agent des ressources humaines et son remplacement par voie de mutation par un agent détenteur du grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe,

Il est proposé la modification suivante au tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2021 :

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière administrative • Adjoint administratif	1 poste à temps complet	Filière administrative • Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1 poste à temps complet	1 ^{er} avril 2021

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 15 mars 2021
Alain ROYER, Maire

